



**Syndicat CFTC des ETAM de  
Charbonnages de France - Région Lorraine**

49, rue Nicolas Colson 57800 Freyding-Merlebach Tél. : 09 77 45 51 89

**JOYEUX NOËL ET  
BONNE ANNÉE 2021**



*La CFTC vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches un Joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle*

---

**Chers collègues, adhérents et amis de la CFTC**

Après avoir procédé aux vœux d'usage, nous voudrions revenir sur cette année 2020 qui nous laissera d'amers souvenirs. En effet, cette pandémie venue de Chine a bouleversé le monde entier, pas seulement la France, pas seulement les retraités.

Nous souhaitons que vous et vos familles aient pu passer, jusqu'à présent, ce cap. Pour ceux et celles qui ont perdu un être cher, nous leur présentons nos sincères condoléances. Pour les victimes qui se remettent lentement de ce virus, nous leur souhaitons un bon rétablissement et beaucoup de courage. Nous le savons, cela sera peut-être long.

Il y a aussi ceux et celles qui sont ou seront victimes de la crise économique qui en découlera et tous ceux et toutes celles qui se sont investis dans un projet d'entreprise et qui voient leurs rêves brisés malgré les importantes mesures mises en place par le gouvernement.

Nous remercions le personnel soignant, ainsi que tous les autres acteurs et actrices du transport, de l'alimentation, de l'agriculture, etc... qui nous permettent de maintenir une vie presque « normale ».

Bien sûr, pour nous retraités, cette crise et ces confinements vraiment nécessaires nous interdisent de voir et côtoyer nos enfants et petits-enfants, ne pas voir nos parents très âgés est un véritable crève-cœur.

**Nous espérons aussi que les recherches concernant un vaccin ou un traitement contre ce virus aboutissent rapidement. Mais en attendant, protégeons-nous en respectant scrupuleusement les gestes barrières imposés : port du masque, lavage des mains et distanciation.**

**Soyons donc tous très vigilants et Prenons soin de nous**

Même pendant le confinement, la CFTC, votre syndicat, maintient une permanence afin de répondre à vos questions soit par: téléphone à FrancisTISER au 06 62 60 69 44

ou par courriel : [cftc-etam.francis@wanadoo.fr](mailto:cftc-etam.francis@wanadoo.fr)

Merci de laisser votre message, Francis TISER prendra contact avec vous.

## Changement d'adresse ou autre

En cas de changement d'adresse, de compte bancaire, de numéro de téléphone ou autre renseignement, il est **impératif** de s'adresser à notre syndicat à Freyming-Merlebach.

Contact : FrancisTISER : 06 62 60 69 44 ou [cftc-etam.francis@wanadoo.fr](mailto:cftc-etam.francis@wanadoo.fr)

Nous nous chargerons directement des mises à jour dans toutes les instances CFTC afin de vous faire parvenir les documents (justificatif fiscal, informations, formulaires, etc.), revues et bulletins.

## Information juridique

Adhérer à la CFTC, c'est aussi bénéficier **gratuitement** du service d'information juridique de la MACIF, partenaire depuis 30 ans. Vous avez besoin d'une information concernant le droit privé et public (habitation, famille, justice, fiscalité, consommation, santé, vie pratique).

Munissez-vous de votre code INARIC (*Vous le trouverez sur le reçu fiscal*), et téléphonez au : **02 51 86 61 09**. Ce service est ouvert du lundi au samedi inclus (hors jours fériés) de 8h à 19h.

## Cotisation syndicale 2021

Pour les retraités la cotisation passera à 76 € annuellement. Pour les veuves, elle s'élèvera à 47 €. Pour les actifs, la cotisation sera de 152 €. Un grand merci à vous tous pour votre fidélité. Nous vous rappelons qu'en cas de décès d'un adhérent, notre caisse de solidarité verse 80 € à ses ayants droit

## Remboursement des soins

**Le 100 % SANTE sur les aides auditives, les soins dentaires et les prestations d'optique.**

En 2021, les changements de remboursement prévus pour les soins en matière d'optique, dentaire et d'audition vont continuer à être appliqués.

Avec l'augmentation de la base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) et éventuellement une modification si nécessaire des contrats complémentaires santé actuels, ces trois secteurs ayant une fixation d'un prix limite de vente, le reste à charge pour le patient peut être nul.

Pour connaître vos droits à ces aides, il faudra vous renseigner auprès de votre mutuelle ou aux différents praticiens consultés. Ces derniers devront présenter deux devis :

- l'un sans charge pour le patient,
- l'autre non maîtrisé, comme en vigueur actuellement, avec les options « confort ».

Un rappel :

- les **dentiers en résine** seront pris en charge à 100 % à compter du 1er janvier 2021 ;
- pour les **autres prothèses**, le plafonnement s'effectuera en 2022.

Pour les prothèses auditives le reste à charge zéro s'applique **progressivement** depuis le 1er janvier 2020. Mais **il faudra attendre le 1er janvier 2021 pour bénéficier d'appareils sans aucun reste à charge**. Vos aides auditives seront alors prises en charge à 100% par l'Assurance maladie et votre complémentaire, si vous êtes couvert par un contrat dit "responsable", ou par la complémentaire santé solidaire (CSS).

## Masque et jeton caddie

Nous vous adressons, ci-joint, un masque de protection et un jeton caddie C.F.T.C. plus maniable et facile à retirer qu'un jeton traditionnel.

## Prestations et Services ANGDM

Les prestations et services que l'ANGDM propose en action sanitaire et sociale (aide au transport, aide à domicile, petits travaux, etc.), bourses des mines, avantages en nature (logement, chauffage) médailles du travail, vacances et qui figurent dans le bulletin 2017 sont reconduits et **soumis aux conditions de ressources**. Pour 2020, la feuille d'imposition 2019 est prise en compte. Les formulaires de demande de prestations sont à retirer à l'ANGDM de FREYMING-MERLEBACH - 2, avenue Emile-Huchet (tél. 03 87 00 32 70) dont voici les horaires d'ouverture :

Accueil Social : - lundi, mardi et jeudi : 9 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30  
- vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Accueil Logements : - mercredi : 9 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30

Accueil A.S.S.: - mardi, jeudi de 13 h 30 à 15 h 30

**ANGDM**

## AIDE A DOMICILE

**BARÈME DE PARTICIPATION au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

La participation horaire nationale est fixée de la manière suivante (ce barème est susceptible d'être modifié en 2021) :

N° Tranche	RESSOURCES MENSUELLES PERSONNE SEULE		RESSOURCES MENSUELLES COUPLE		PARTICIPATION DE L'ANGDM			
					Montants	Montants	Montants	Montants
					(1)	(2)	(3)	(4)
0*	de 0€	à 833 €	De 0 €	à 1294 €	19,11 €	21,84 €	19,31 €	22,04 €
1	de 833,01€	à 843 €	de 1294,01€	à 1465 €	19,11 €	21,84 €	19,31 €	22,04 €
2	de 843,01€	à 902 €	de 1465,01€	à 1563 €	19,11 €	21,84 €	19,31 €	22,04 €
3	de 902,01€	à 1019 €	de 1563,01€	à 1713 €	16,80 €	19,20 €	17,00 €	19,40 €
4	de 1019,01€	à 1194 €	de 1713,01€	à 1921 €	15,12 €	17,28 €	15,32 €	17,48 €
5	de 1194,01€	à 1250 €	de 1921,01€	à 1995 €	11,89 €	14,56 €	12,09 €	14,76 €
6	de 1250,01€	à 1395 €	de 1995,01€	à 2130 €	9,06 €	11,74 €	9,26 €	11,94 €
7	de 1395,01€	à 1597 €	de 2130,01€	à 2393 €	6,40 €	9,09 €	6,60 €	9,29 €
8	de 1597,01€	à 1980 €	de 2393,01€	à 2870 €	4,90 €	7,58 €	5,10 €	7,78 €
9	supérieures	à 1980 €	supérieures	à 2870 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

- (1) Ile de France et Province - jours ouvrables 21,00 €  
 (2) Ile de France et Province - dimanche et jours fériés 24,00 €  
 (3) Alsace-Moselle - jours ouvrables 21,20 €  
 (4) Alsace-Moselle - dimanches et jours fériés 24,20 €

\* Tranche 0 s'applique en cas de non éligibilité à l'aide sociale par le conseil départemental

**BARÈME** repris dans le tableau récapitulatif des prestations ASS visées au règlement national

### AUTRES AIDES :

L'ANGDM propose ces aides complémentaires suivant des barèmes spécifiques à chaque prestation; ils sont consultables :

- au syndicat CFTC-Etam : 49, rue Nicolas Colson 57800 FREYMING-MERLEBACH
- à l'ANGDM : 2, Avenue Emile Huchet 57800 FREYMING-MERLEBACH
- à l'ANGDM : Tél. : 03 87 00 32 70 ou sur le site internet : [www.angdm.fr](http://www.angdm.fr)

Garde à domicile	Amélioration de l'habitat
Portage des repas	Adaptation habitat (logement et aides techniques)
Accueil de jour	Pédicure
Hébergement temporaire	Aide au déménagement
Téléalarme	Conseil ergothérapie
Aide aux aidants	Aide financière individuelle ASS (auditives, dentaires et optiques)
Fournitures incontinence	
Retour à domicile suite à une hospitalisation	Maintien au domicile (soins palliatifs)

Sur notre site "[cftc-mines.fr](http://cftc-mines.fr)" rubrique "infos" vous avez "ANGDM - toutes les prestations" et le descriptif de chaque prestation.

## Association d'Aide aux Personnes Agées (A.A.P.A.)

*Une association, une mission, une passion, une belle histoire.*

**Continuer à vivre chez soi, c'est la possibilité pour les personnes âgées dépendantes ou non, de maintenir une existence digne, avec leurs souvenirs et leurs habitudes, et ce, dans de bonnes conditions. Ceci leur permet de conserver leur cadre de vie, leurs relations, leurs repères dans un réseau social et affectif proche qu'elles connaissent bien.**

Les services prestataires de l'association d'aide à domicile assurent au domicile des services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne (l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas ou le portage de repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage, la téléalarme, l'accompagnement véhiculé etc.). Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à notre administrateur de l'AAPA, Francis TISER (06 62 60 69 44) afin de prendre rendez-vous. Il répondra à toutes les questions que vous pouvez vous poser à ce sujet.

### **COVID 19 :**

Suite à la crise sanitaire due à la COVID 19, toutes ces prestations sont maintenues dans le strict respect des consignes sanitaires recommandées par le gouvernement.

Site internet de l'A.A.P.A.:      <https://www.aapa-bhl.com>  
Téléphone de l'Association : 03.87.90.55.66

### Hommage à nos adhérents et militants décédés en 2019



Alain RISCH est décédé le 27 septembre 2020 à l'âge de 61 ans. Alain avait adhéré à la CFTC dans les années 1985/90 ; il était aussi membre du Conseil. Aux H.B.L., il avait travaillé à la Houve au Service Electrique Jour. Nous garderons de lui le souvenir d'un collègue et ami toujours investi pour le bien-être des personnes, au travail comme dans les associations et clubs sportifs.

**A sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.**

### Permanences

<b>Permanences syndicales au siège du syndicat (2<sup>ème</sup> étage).</b>  - Tous les 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> lundis de 9h à 11h - Tous les 3 <sup>èmes</sup> lundis de 14 à 16h  <b>Sur RV uniquement pour le reste de la semaine. Voir ci-contre.</b>	Pour la prise de RV, contacter la CFTC ETAM lors des permanences Tél. : 09.77.45.51 89, Hors permanences Tél : 06.62.60.69.44 Mail: cftc-etam.francis@wanadoo.fr
<b>Permanences juridiques en droit social (avec P. Derveaux)</b>  Destinées aux problèmes de votre conjoint, de vos enfants ou de vos amis liés aux relations Salarié/Employeur et Employeur/Salarié.  <b>Deux adresses :</b>  - Les lundis matin de 9 à 12 h sur RDV, au 49, rue Nicolas Colson (2 <sup>ème</sup> étage) à Freyming-Merlebach.  - Antenne locale (Voir ci-contre)	Antenne Locale Interprofessionnelle CFTC de Forbach et environ 12 Place de l'Alma, 57600 Forbach Tél. : 03-87-87-15-11 Les mercredis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous. et sur rendez-vous avec Patrick DERVEAUX Tel : 06.15.07.46.13